

: : : : : :

# Le Classement de la TUNISIE dans les Rapports Internationaux : le Top 50 est réalisable



Hajer MEHOUACHI  
Direction Centrale  
de la Compétitivité

Janvier 2021



# Sommaire

---

**1** Doing Business

**2** Indice de perception de la corruption

**3** Economic freedom index

**4** Global innovation index



# Doing Business 2020

Comparing Business  
Regulation in  
190 Economies

**Classement 2020** : 78<sup>e</sup> rang (+ 10 rangs depuis 2018 et 2 rangs depuis 2019)

- 2<sup>e</sup> en Afrique du Nord, derrière le Maroc (53<sup>e</sup>)
- 5<sup>e</sup> au niveau Africain pour la deuxième année consécutive
- 8<sup>e</sup> dans le monde arabe contre 5<sup>e</sup> en 2019

## Meilleurs progrès

- la création d'entreprise (+44 positions)
- l'obtention de permis de construire (+45)
- le paiement des taxes et impôts (+25)
- la protection des investisseurs minoritaires (+22)
- le commerce transfrontalier (+11)

## Evolution des sous indicateurs entre 2019 et 2020

	2019	2020	variation
<b>Classement global</b>	<b>80</b>	<b>78</b>	<b>+2</b>
Création d'entreprise	63	19	+44
Obtention de permis de construire	77	32	+45
Raccordement à l'électricité	51	63	-12
Transfert de propriété	87	94	-7
Obtention de prêts	99	104	-5
Protection des investisseurs	83	61	+22
Paiement des taxes et impôts	133	108	+25
Commerce transfrontalier	101	90	+11
Exécution des contrats	80	88	-8
Règlement de l'insolvabilité	67	69	-2

## Principales réformes

Facilitation de la création d'une entreprise en fusionnant davantage les services dans l'interlocuteur unique et en réduisant les frais.

Consolidation de la transparence de l'administration foncière en publiant des statistiques de suivi des transactions immobilières au cadastre pour l'année civile précédente.

La mise en place d'un système de contrôle fiscal basé sur les risques.

## Principales recommandations

L'instauration des bureaux privés de crédit.

L'encouragement des entreprises au recours à l'arbitrage lors de la résolution des litiges.

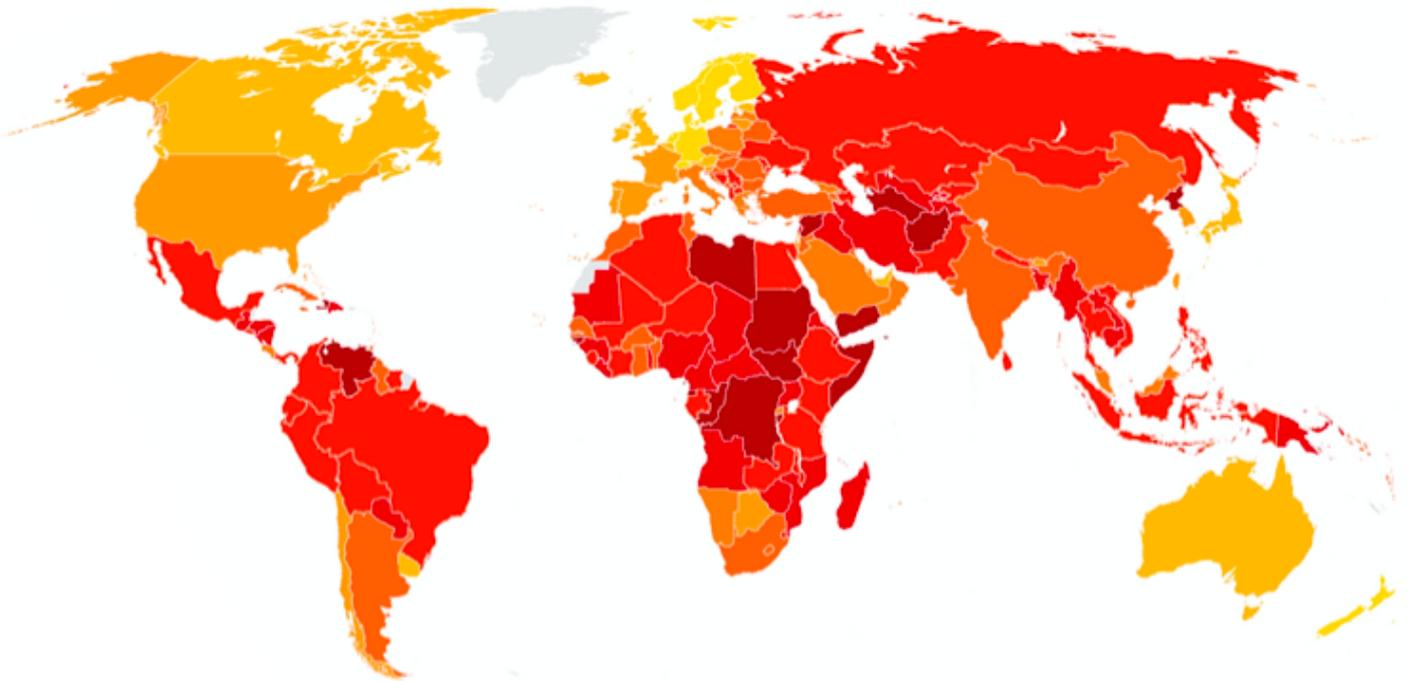
Le raccourcissement des délais de raccordement à l'électricité

L'amélioration de la procédure de redressement judiciaire et la participation des créanciers à la prise de décision dans le processus de règlement de l'insolvabilité.

L'amélioration des pratiques commerciales internationales et la facilitation des opérations d'import et d'export dans le port de Radès en améliorant l'efficacité de la Société Tunisienne d'Acconage et de Manutention (STAM) et en investissant dans l'infrastructure portuaire.

# INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION **2020**

---



# International Transparency : Indice de perception de la corruption

**Classement** 2019 : 74<sup>e</sup> sur 180 pays (-1 rang depuis 2018).

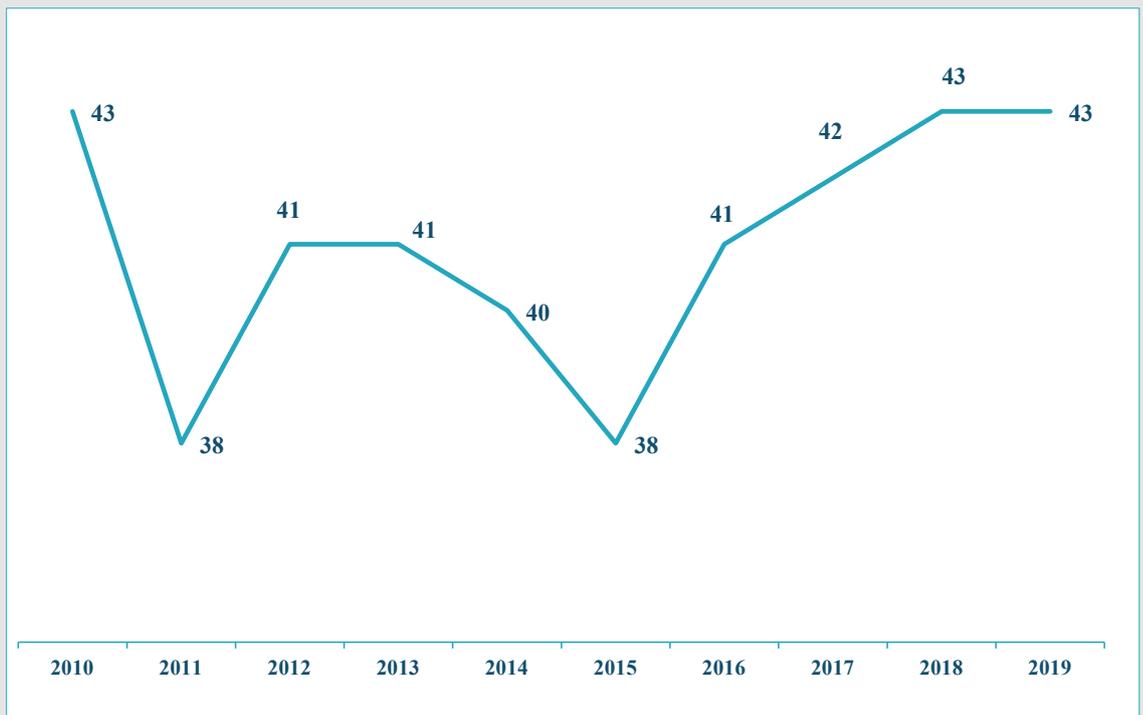
**Score** 2019 : 43/100 (même score que 2018).

6<sup>e</sup> au niveau du monde arabe (contre 7<sup>e</sup> en 2018) , devancée par les Émirats Arabes Unis, le Qatar, l'Arabie Saoudite, Oman et la Jordanie.



Selon Transparency, les pays qui ont un score inférieur à 49/100 (ce qui est le cas pour la Tunisie) sont considérés comme étant des démocraties imparfaites.

## Evolution du score de la Tunisie 2010-2019



## Principaux résultats

Le score enregistré pendant les 4 dernières années n'a pas évolué considérablement.

Des progrès sont enregistrés dans la législation de lutte contre la corruption à travers les lois récentes pour protéger les dénonciateurs et l'amélioration de l'accès à l'information, associés à un renforcement de la responsabilité sociale de la société civile.



**Après la révolution, la Tunisie s'est inscrite dans une démarche de transparence et de lutte contre la corruption à travers divers lois, instances et organes de contrôle.**

## Principales recommandations

Promouvoir les institutions chargées de maintenir l'équilibre des pouvoirs et veiller à ce qu'elles puissent fonctionner librement et en toute indépendance.

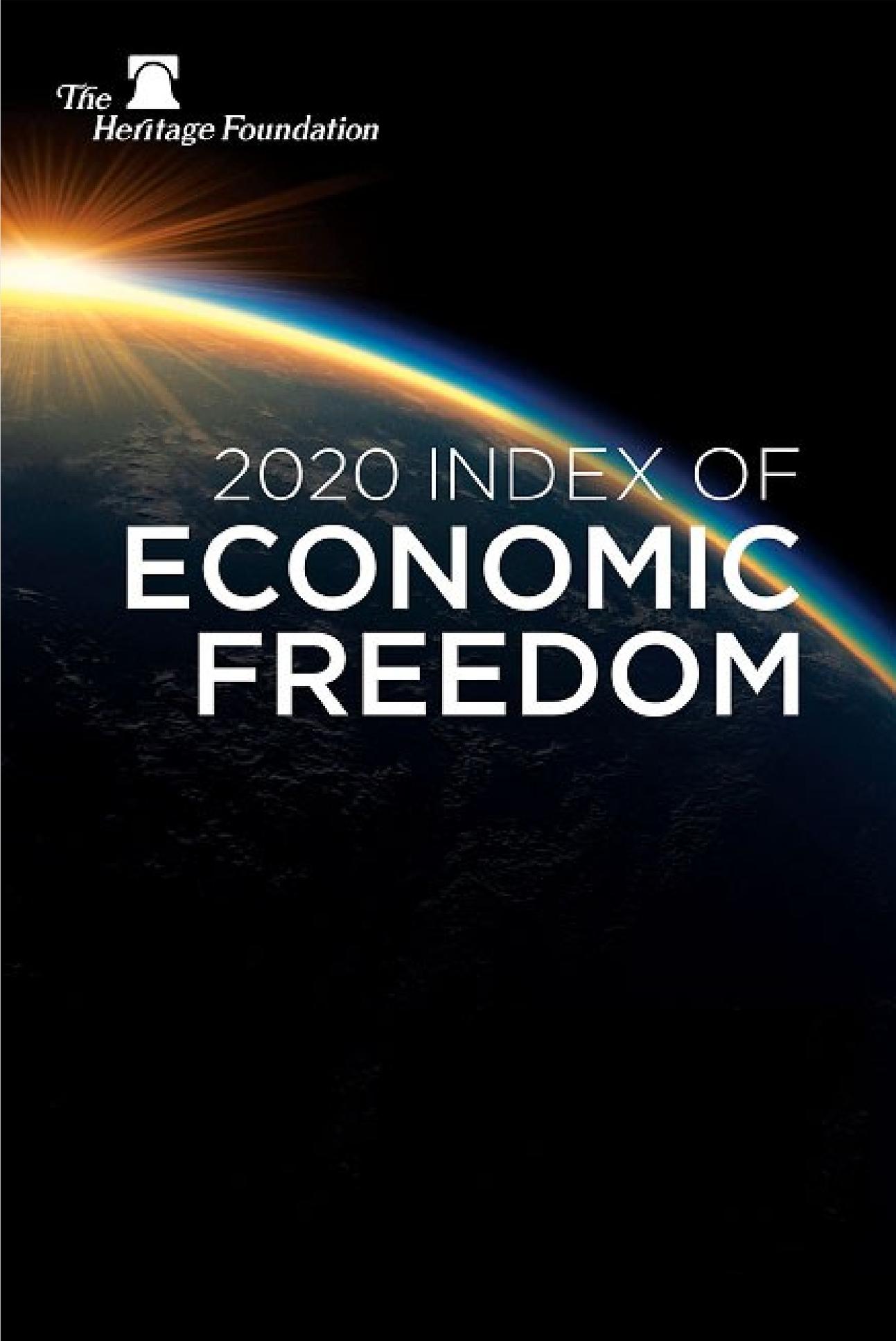
Veiller à la mise en œuvre pratique et effective de toute législation visant à lutter contre la corruption.

Soutenir les organisations non gouvernementales qui sont un relais en matière politique et qui peuvent assurer un suivi des dépenses et des actions publiques.

Assurer la liberté d'expression et la liberté des médias ainsi que la sécurité des journalistes de telle sorte qu'ils puissent travailler sans faire l'objet d'intimidation et d'harcèlement.



*The*  
*Heritage Foundation*



2020 INDEX OF  
**ECONOMIC  
FREEDOM**

# Heritage Foundation : Economic freedom index

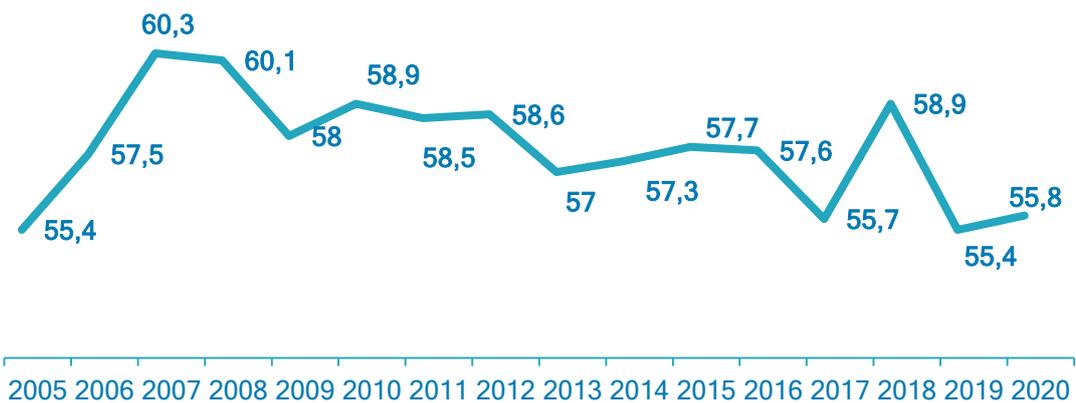
**Classement 2020** : 125<sup>e</sup> rang (-29 positions par rapport à 2018, -3 positions par rapport à 2019).

9<sup>e</sup> au niveau du monde arabe.

21<sup>e</sup> au niveau africain.

**Score** : 55,8/100 (contre 55,4 en 2019) : la Tunisie se classe parmi les pays « Essentiellement non libres ».

## Evolution du score de la Tunisie 2005-2020



## Principales performances

Le Code de conduite pour les agents publics et la loi sur l'alerte éthique et la protection des lanceurs d'alerte contribuent à renforcer la culture d'intégrité.

La loi d'accès à l'information et la loi sur la déclaration de patrimoine et l'enrichissement illicite viennent enrichir ce cadre.

Des mesures qui facilitent la création d'entreprise (interlocuteur unique de l'APII).

Une rapidité et une meilleure transparence au niveau de l'enregistrement des titres de propriété et une simplification du règlement des taxes (mise en place d'un système de contrôle fiscal basé sur les risques).

Le Décret Gouvernemental N° 2018-417 du 11/05/2018 définissant les activités entrepreneuriales soumises à autorisations et éliminant les autorisations dans certaines activités en les remplaçant par des cahiers de charges.

## Principales recommandations

Remédier aux lacunes en matière de politique budgétaire, de liberté financière et d'intégrité gouvernementale.

Rationaliser les dépenses gouvernementales.

Accélérer les réformes juridiques pour instaurer un système judiciaire solide et indépendant.

Poursuivre la lutte contre le phénomène de corruption en Tunisie.

Pour ce faire, des mécanismes pouvant inciter à dénoncer les atteintes à l'intégrité, tant au niveau national que local (consultations ouvertes, participation des citoyens à la mise en œuvre des principes d'accès à l'information), doivent être instaurés et communiqués à large échelle.

Assurer la transparence, renforcer le contrôle fiscal et lutter contre l'évasion fiscale.

Le recours à l'amorçage et le financement participatif qui sont des outils plus efficaces.

L'insertion du secteur informel dans le circuit économique du pays.

L'élargissement du champ d'application de la TVA.

L'abandon du régime forfaitaire.

# GLOBAL INNOVATION INDEX 2020



- ▶ **Classement 2020** : 65<sup>e</sup> rang contre 70<sup>e</sup> en 2019
- ▶ 2<sup>e</sup> au niveau du monde arabe
- ▶ 3<sup>e</sup> au niveau africain
- ▶ **Score 2020** en légère baisse : 31.21 contre 32.83 en 2019

## Evolution du score de la Tunisie 2011-2020



## Principaux résultats

Amélioration au niveau des domaines relatifs aux outputs de l'innovation, et recul pour ceux liés aux intrants de l'innovation.

### Meilleures performances :

La Tunisie a enregistré la plus importante amélioration cette année au niveau du sous indicateur « Facilité de démarrer un projet » dans lequel elle est classée 18<sup>e</sup> contre 53<sup>e</sup> en 2019 avec un score de 94.6 contre 90.2.

Le pilier éducation est le point fort de la Tunisie avec un score de 66/100 lui permettant de se classer au 9<sup>ème</sup> rang au niveau mondial.

La Tunisie est classée au 2<sup>e</sup> rang à l'échelle mondiale au niveau de l'indicateur relatif aux « Diplômés en sciences et ingénierie » avec un score de 43.3.

L'indicateur « Création du savoir » est le mieux classé au niveau des outputs de l'innovation. Il a permis à la Tunisie d'occuper le 38<sup>e</sup> rang en 2020 contre 60<sup>e</sup> en 2019 avec un score de 25.8 contre 18.7 en 2019. Ce classement est obtenu grâce au volet « Articles scientifiques et techniques/PIB » où la Tunisie figure parmi le top 20 mondial (13<sup>e</sup>) avec un score en légère amélioration (26.5 en 2020 contre 23.8 en 2019).

Les volets « Dépenses en logiciels informatiques/PIB » et « Certification ISO 9001 » constituent une force au niveau mondial et régional dans la mesure où la Tunisie y occupe respectivement, le 34<sup>ème</sup> et le 41<sup>ème</sup> rang.

## Principales recommandations

Garantir la liberté de création.

Structurer le tissu économique en le basant sur la haute technologie.

Porter le système éducatif au rang mondial et l'orienter fortement vers les sciences et les technologies modernes.

S'insérer plus profondément dans une coopération internationale équilibrée.

Assurer des stratégies d'efficience de la gouvernance.

Evaluer les impacts à court et à long terme de la pandémie sur les systèmes scientifiques et d'innovation.

Tél : (+216) 71 802 044  
Fax : (+216) 71 787 034  
E-mail : [contact@itceq.tn](mailto:contact@itceq.tn)  
27, Rue du Liban  
1002 - Tunis Belvédère  
[www.itceq.tn](http://www.itceq.tn)